



Réunion de Bureau du 8 Mai 2015

Compte Rendu

Présents : Christian MASSON
Francette MASSON
Lucien POIROT

Excusés : Jean RIBY
Philippe MONCOEFFE

1 – Point sur les adhésions et les renouvellements :

Inscrits : 79
5 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion.
2 nouveaux adhérents pour le mois d'Avril et 1 pour le moi de Mai.

2 – Préfecture :

Les documents pour la modification du Conseil d'Administration ont été envoyés à la préfecture.
Un courrier de la Préfecture nous informe que le dossier n'est pas complet.
Après récupération des documents manquants, Francette fait le nécessaire.

3 – Capitainerie :

Le livret 'Passport Escale' est à votre disposition. Pour ceux qui partent en croisière pensez à prendre ou à renouveler votre carte.
Une plaquette du Port de St Vaast est également à votre disposition.

4 – Entretien avec le Président de l'AUPC :

Le Président a eu l'occasion de rencontrer le Président de l'Association des Usagers du Port de Cherbourg (Jacques DURAND) le 14 Avril 2015.
Entretien très amical et très constructif.
Ont été abordés les points suivants :
- fonctionnement AUPC.
- local mis à disposition par la Capitainerie.
- vitrine pour affichage des infos et comptes rendus accessibles à tous les plaisanciers.
- relations avec les dirigeants de la Capitainerie.
- wifi.

5 – Navires abandonnés :

Décret du 23 Avril 2015, facilitant le traitement des navires abandonnés par les administrations compétentes.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





6 – Commission des Affaires Maritimes et Portuaires :

Nous avons reçu les comptes rendus des réunions du 14 Novembre 2014 et du 10 Avril 2015.

Les points du compte rendu du 14 Novembre ont été largement débattus en Assemblée Générale du 15 Novembre 2014. Pour la réunion du 10 Avril vous trouverez le compte rendu rédigé par la Mairie accompagné du compte rendu rédigé par le Président.

Ces documents seront mis sur le site à la rubrique 'Municipalité de Saint Vaast'

6 – Site AUPPSV :

Le Conseil d'Administration a décidé de rendre toutes les informations accessibles à tous les plaisanciers.

La notion d'ouverture de compte n'est donc plus nécessaire pour accéder aux documents.

Mr Alain GERMAIN étant un membre élu au Conseil Portuaire au titre de l'activité 'Plaisance', le Conseil d'Administration a souhaité l'inscrire sur notre site afin qu'il soit destinataire de nos informations.

Le site est doté, depuis le 14 Avril d'un analyseur de trafic. Au 9 Mai, nous avons eu 527 nouveaux visiteurs et 63 visiteurs connus.

7 – Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP) :

En cette année 2015, 4 membres du CLUPPP vont être élus pour siéger au Conseil Portuaire (CP).

Le Conseil d'Administration souhaite que des membres de notre association y soient élus.

Le Président fera parvenir à chaque adhérent :

- une notice explicative du mode de fonctionnement CP et CLUPPP
- une fiche d'inscription
- un pouvoir pour ceux qui ne pourront être présents lors des élections

Ces documents seront mis sur le site à la rubrique 'Cluppp du Conseil Départemental'

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

